

Décod' OURS

N°7

FAUX ! Où diable le volatile a-t-il déniché une telle rumeur ? En 2018, comme pour les précédentes translocations de 1996-1997 et 2006, les ours ont fait le chemin de la Slovaquie jusqu'en France par véhicule routier, contenant la cage de contention cylindrique et climatisée. Les seuls moyens aériens mobilisés ont été l'hélicoptère depuis Pau et Tarbes, pour éviter les blocages routiers illégaux d'une poignée d'opposants (cf Dossier de consultation 2018 p.55).

Le Canard Enchaîné

10 octobre 2018

Coté en ourse

C'EST PAR HÉLICO que Claverina et Sorita ont pris possession de leur nouveau territoire, dans les Pyrénées.

Avant cela, les deux ours avaient voyagé de leur Slovaquie natale en avion-cargo. L'arrivée de ces ours avait été annoncée le 20 septembre, au cours d'un spectaculaire périple aérien, par le néo-ministre de l'Environnement, François de Rugy.

« Le Canard » (26/9) avait alors établi le montant total de la facture de la réintroduction des plantigrades – transport, hébergement, soins, sécurité, campagne de prévention, soutien aux éleveurs, indemnisa-

tions... – à 1 million d'euros. C'est trop, jure le ministère de la Transition écologique, qui parle de 350 000 euros. Pourtant, le budget du plan Ours 2018-2028 décidé par Nicolas Hulot s'établit à près de 35 millions d'euros. Pour la seule année 2018, documents à l'appui, l'Etat (soutenu par des fonds européens) a prévu de déboursier près de 3,4 millions d'euros. Dont un demi-million pour la seule « cohabitation [des ours] avec les activités humaines (sic) ».

Claverina et Sorita n'ont en tout cas rien contre cet onéreux plan(tigrade).

D. H.

SAC DE NOEUDS ! Le Canard s'emmêle les ailes dans les pattes palmées.

- L'opération de translocation des 2 femelles a été budgétée à 110 600 euros, retenus sur le budget de l'ONCFS (cf Dossier de consultation 2018 p.102). Ce budget a probablement été dépassé à cause des opposants, parce que les dépenses par hélicoptère sont devenues nécessaires sur les sites de lâcher, suite aux blocages routiers. Sont-ce les 350 000 euros cités par le ministre ? Ce dernier n'a pas précisé ce qu'il englobe cette somme.
- Les 3.4 millions d'euros par an du plan ours, sur 10 ans, concerne, pour sa part, non seulement ces deux nouvelles ours, **mais aussi les 43 autres ours existant dans les Pyrénées**, et le prévisionnel de croissance de cette population. Rien de bien nouveau, il s'établit dans la continuité des actions depuis 20 ans, c'est-à-dire :
- 612 000 euros pour le suivi et l'étude de la population d'ours. Budget et mission de l'ONCFS, au même titre que le suivi des autres espèces (isards, bouquetins, etc.)

- 515 000 euros pour la réalisation des constats de dommages à l'élevage. (budget ONCFS)
- 2 millions d'euros pour le soutien au pastoralisme dont la plus grande part en emplois non délocalisables d'aide-bergers (Moyens de protection (aide-bergers, chiens, clôtures électriques), indemnités, formations, cabanes, etc.) (budget ministères agriculture/environnement + Europe)
- 245 000 euros en actions d'information, communication, consultation, etc. (budget ministère environnement) ([source p.45](#))

Une goutte d'eau dans l'océan des subventions au pastoralisme (plus de 50 % du chiffre d'affaires de la filière), ou par rapport aux 50 millions d'euros annuels de dégâts des sangliers...

*C'est plus clair maintenant ?
Pan sur le bec !*



Décod'Ours est un programme de décodage de l'actualité de l'ours par les associations Ferus et Pays de l'Ours - Adet

